

Les réserves du Musée d'Histoire de Marseille

MYRIAME MOREL-DELEDALLE

CONSERVATEUR DU PATRIMOINE, VILLE DE MARSEILLE

Le Musée d'Histoire de Marseille a été ouvert au public en février 1983, au sein d'un centre commercial, le Centre Bourse.

Sa localisation originale est due à la découverte d'importants vestiges archéologiques grecs et romains mis au jour, précisément à l'occasion de la construction du centre commercial, dont l'implantation était prévue sur le terrain qui allait donner lieu à ces découvertes. En raison de l'importance nationale de ces vestiges (en particulier les remparts grecs de la plus ancienne ville de France), l'espace réservé à la construction fut fouillé et le projet de centre commercial rejeté en périphérie du site classé monument historique (sur un hectare).

L'organisation du partenariat entre les différents actionnaires du Centre Bourse réservait 5000 m² à la ville pour en disposer à sa guise. Le projet initial de la mairie fut d'en faire un musée de

site, -rapidement étendu à un musée d'histoire de la ville-, en bordure du site lui-même aménagé en jardin public.

Le musée (municipal) se trouvait donc intégré à une infrastructure uniforme au milieu d'un mille-feuille de plaques de béton, composé de six niveaux (trois consacrés aux commerces et trois consacrés au parking : tous appartiennent à des entreprises privées), dont l'ossature était assurée par des colonnes de béton de haut en bas.

Il s'agit donc, pour le bâtiment du musée, d'un héritage de 5 000 m² dans une infrastructure non adaptée et attribuée après conception du bâtiment.

A priori, on pouvait toutefois penser que l'ensemble avait hérité des équipements les plus modernes et des mieux adaptés dans les domaines de la sécurité (incendie, inondations etc), puisque lui-même était dans l'obligation légale

d'assurer la protection des biens et les personnes.

Cela signifiait aussi dans la réalité, que nous avons hérité des circulations de réseaux (eau, électricité, sprinklers, locaux techniques, alarmes de tous ordres, etc) dont nous n'avions pas choisi la localisation et que nous n'avions pas maîtrisés. Par ailleurs, ces données nous étaient inconnues : pas de plans des infrastructures techniques, ni avant construction, ni après -car il s'est avéré par la suite que certaines dispositions techniques ont été modifiées en cours de réalisation-, les services techniques de la ville ne disposant à peine plus d'informations: une mise à jour de la réalité des réseaux est encore à faire et tout incident technique continue à réserver des surprises.

Dans ce mille-feuille, il a fallu créer des zonages : le découpage a été réalisé par un cabinet d'architecture, en fonction des besoins généraux de répartition : zone des collections publiques, choisies de façon à être en liaison avec le site, donc en bordure de celui-ci, salle d'exposition temporaire, accès publics, bibliothèque, vidéothèque et auditorium, atelier pédagogique, en liaison avec ces accès publics, eux-mêmes conditionnés par les accès au Centre Bourse, -à l'intérieur duquel le musée se trouvait «bunkérisé»-, zones techniques (climatisation, armoires électriques, P.C. Sécurité).

A noter l'absence totale de zone réservée aux bureaux de la conservation et

au personnel (!) et de façon générale la non-concertation ou l'absence de réflexion entre les architectes et l'équipe de conservation qui travaillait à la préfiguration dans un immeuble deux rues plus loin.

Quant aux réserves, leur localisation se résumait à la mention du mot sur le plan du musée et à une délimitation correspondant à 400 m².

Lorsque la municipalité décida de la date d'ouverture du musée, nous n'avons eu que quelques mois sur place pour l'installer (avec un nouveau partenaire, architecte d'intérieur) et pour nous rendre compte de la viabilité des espaces .

La zone des réserves se trouvait, à priori dans un espace judicieusement choisi, car en liaison avec l'accès de livraison du centre commercial et du parking, de plain-pied, non loin des accès vers la rue, et près des zones de sécurité, du logement prévu pour le concierge. En prenant possession des locaux, peu de temps avant l'aménagement, nous avons découvert que cet espace était commun et en liaison directe avec le P.C. sécurité, le local de servitude réservé aux gardiens, avec la zone de livraison donnant directement sur l'accès du parking et de la rue, au local technique et au local du concierge et à une sortie sur le jardin archéologique le tout sans séparation aucune.

Il fallait donc, immédiatement aménager ces séparations et redélimiter un

espace clos dans cet espace appelé globalement «réserves». Des cloisons ont été montées, et beaucoup d'espace a été, de fait, perdu, car il a fallu aménager un couloir de circulation de 5 m. de large afin de desservir les locaux destinés aux autres fonctions si bien que la zone réservée aux réserves proprement dites s'est trouvée réduite à 200 m² au lieu de 400. Par ailleurs, cet espace avait déjà été équipé des infrastructures techniques : réseaux d'eau, de sprinklers, d'électricité, alarmes, etc., si bien qu'il était impossible de monter les cloisons jusqu'au plafond et qu'un espace de 50 cm d'ouverture restait libre entre les cloisons et le plafond. Surgissaient, entre autre les problèmes d'étanchéité : poussières, dont les importantes émanations de gaz répandues via la porte de service en liaison avec l'aire de livraison du centre commercial, sécurité et contact avec les incidents relatifs à la présence des réseaux, émanations de graisses de cuisine et autres, provenant du local des gardiens, faisant griller leur beefsteak, par exemple, et de sécurité d'accès. A cela s'ajoutait le fait que les zonages électriques englobaient (et englobent toujours) la zone des réserves avec d'autres zones constamment éclairées, parce que sans possibilité de lumière naturelle), d'où une menace constante pour les œuvres.

Malgré nos demandes répétées de subdivision de zoning, nous n'avons encore obtenu aucune modification, pour des raisons invoquées de coût.

Le paradoxe est donc flagrant entre la construction d'un équipement moderne bien équipé et l'inadéquation à un lieu et surtout à l'absence totale de concertation entre les architectes et les usagers, à quelque étape que ce soit, aboutissant à l'héritage d'une part de mille-feuille dont il faut bien faire quelque chose.

On fait alors avec et on essaie de parer au mieux aux accidents qui peuvent se produire en s'équipant, en particulier avec des matériaux préventifs : ininflammables, bacs adaptés, meubles à plans et photographies métalliques, et tous matériaux disponibles dans ce domaine et ce, grâce aux soins constants du Laboratoire de Draguignan qui n'a jamais été avare dans ses conseils, visites, recommandations, appels téléphoniques. Il faut ici rendre hommage à cette équipe qui a toujours su répondre immédiatement à nos inquiétudes et problèmes, qui s'est toujours immédiatement déplacée ou a pris en compte nos interrogations et nos besoins et ce, dans les domaines les plus divers, nos collections étant des plus variées ; s'agissant, en effet, de collections recouvrant toutes les périodes historiques de l'histoire de Marseille, de la fondation (VI^{ème} siècle avant J.C.) à nos jours, nos collections sont des plus éclectiques, allant des céramiques, métaux, verreries, aux affiches, photographies, gravures, objets publicitaires, toiles et quelques pièces de mobilier, elles font intervenir un large panorama

dans le domaine du stockage et de la conservation préventive.

Il faut, par ailleurs, préciser que les réserves du musée sont des réserves légères, les réserves lapidaires lourdes se trouvant stockées en trois autres endroits de fortune différents, ce qui complique notre tâche et celle des chercheurs dans le domaine de l'accès et de la manipulation. Nous attendons avec impatience, pour ces pièces en particulier, beaucoup de leur regroupement dans la zone des réserves lapidaires de la SEITA que la direction des Musées de Marseille met en œuvre.

Par ailleurs, pour des raisons de manque de place, les réserves légères du Musée d'Histoire ont longtemps servi également d'espace de stockage pour diverses fournitures : papier hygiénique, papeterie, catalogues, cartons et matériaux d'emballages, matériaux de conservation, etc. Nous avons, récemment, pu récupérer un garage (non étanche à la poussière), pour stocker ces matériaux et désolidariser les collections du reste du stockage. Ce sont, en fait, des solutions réalisées au coup par coup, en fonction d'opportunités et toujours bricolées, sans véritable mise en place d'une politique de mise à l'abri des collections des réserves dans des conditions aux normes minimales. Elles sont le fruit de nos propres sensibilisations personnelles, de nos investissements volontaristes dans la connaissance et l'échange, à coup de

stages de formations, et grâce aux bonnes relations que nous tissons avec les restaurateurs attentifs.

Il faut compléter cet état des lieux en ajoutant que le central du P.C. sécurité du musée d'Histoire est totalement dépendant du Centre Bourse, le système de sécurité ayant été conçu globalement pour tout le Centre. Nous ne connaissons pratiquement pas les infrastructures centrales, nous n'y avons pas accès, nous n'avons pas le pouvoir d'intervenir : nous avons simplement les informations techniques des incidents (déclenchements intempestifs d'alarmes, de sprinklers ou de réseaux électriques) dont nous pouvons couper les effets pour certains. Or, il se trouve que jusqu'à une date récente -et pour des raisons d'incidents graves-, malgré mes demandes répétées, je n'ai pu obtenir la visite de la commission de sécurité au musée. La commission se déplaçait régulièrement pour les visites au Centre Bourse, mais n'a jamais pris en considération, jusqu'à une date récente, mes demandes relatives à la spécificité d'un musée considérant que la visite aux structures centrales du Centre Bourse étaient suffisantes. Les retards dans la prise de conscience de ces problèmes spécifiques ont contribué à accumuler les problèmes ; ce n'est qu'avec la décision prise de fermer le musée devant la gravité des carences dans le domaine de la sécurité que la commission s'est déplacée à deux reprises -avalisant la décision prise- et a ordonné une mise

aux normes de sécurité incendie (système obsolète, hors fonction). En ce qui concerne toutefois les réserves, la visite a été succincte et sans conséquence. Or, ma demande réitérée de visite de la commission de sécurité était destinée à recevoir des confirmations des carences et des dangers afin de pouvoir alerter nos élus et nos services techniques sur la base de rapports étayés et autorisés des instances professionnelles et officielles.

Il y a là un problème fondamental de relais et de soutien qui nous sont nécessaires pour alerter nos élus et nos services, qui ne mesurent pas toujours la réalité des urgences, tout en étant responsables de ces manquements. Il est, cependant, de notre devoir de les faire connaître, mais le message est difficile à faire passer -parce que souvent très coûteux-.

Il est certain que cet état des lieux relève d'un temps où les législations se préoccupaient moins qu'aujourd'hui de ces conditions, et que nous pouvons espérer qu'un musée comme le nôtre bénéficierait d'une plus grande attention dans ces domaines spécifiques de sécurité. Nous sommes en voie de régularisation, en qui concerne les normes. Toutefois, le bâtiment ne sera pas refait, et l'infrastructure restera celle qui a été bâtie, avec ses carences fondamentales qui nous conduisent à des dommages récurrents.

Encore récemment, nous avons subi de graves dommages d'inondations avec la

rupture d'une vanne-mère passant dans les collections ; il est évident que si le musée avait été pensé en amont, les vannes passeraient dans une zone technique isolée, et non au milieu des vitrines. De même, les nombreux joints de dilatation laissant passer les eaux de pluies à toutes les équinoxes : si les architectes avaient pris en compte la localisation des joints, ils n'auraient pas placé un certain nombre de vitrines à l'aplomb. Il y a cependant, énormément de joints : on peut se demander s'il fallait donc placer une vitrine quelconque et ... même construire un musée au sein de cet espace ?